

IX. Année centenaire de l'introduction des vœux solennels.	273	saint Joseph sur M ^{lle} Allen.	298
X. Crainte de voir le clergé catholique s'éteindre en Canada.	274	XII. La sœur Allen fait sa profession religieuse.	300
CHAPITRE II.		XIII. Mort de la sœur Allen. Effet qu'elle produit sur un protestant qui se convertit.	302
<i>Etat de l'Hôtel-Dieu, et événements remarquables, depuis l'année 1790 jusqu'à nos jours.</i>		XIV. Conversion de la famille Barber à la foi catholique.	303
I. Etat de la communauté de Saint-Joseph en 1790.	277	XV. Conversion du docteur Sym. Réponse spirituelle de la mère de Céloron.	305
II. Les hospitalières perdent leurs revenus de France, unique soutien de leur maison.	279	XVI. Mort de la mère de Céloron.	307
III. La sœur Le Pailleur établit une boulangerie dont le produit fait subsister les hospitalières.	281	XVII. Mort de la mère d'Aillehoust.	309
IV. Diverses branches d'industrie introduites à l'Hôtel-Dieu pour le faire subsister.	283	XVIII. La sœur Le Pailleur élue supérieure. Elle améliore l'état de la procure des pauvres.	310
V. Qualités et vertus de la sœur de Céloron.	285	XIX. Qualités et vertus de la mère Le Pailleur. Elle exerce les emplois d'assistante et de dépositaire.	311
VI. Translation des corps des hospitalières défuntées. Circonstance extraordinaire.	287	XX. La mère Le Pailleur met en ordre les papiers concernant les rentes que l'Hôtel-Dieu avait sur la France. — M. Thavenet.	313
VII. L'embrasement du clocher de l'Hôtel-Dieu fait craindre que la maison ne soit aussi consumée.	289	XXI. Zèle de M. Thavenet pour le recouvrement des rentes de l'Hôtel-Dieu.	314
VIII. L'Hôtel-Dieu est préservé de l'incendie par l'invocation de saint Amable.	291	XXII. On reconstruit l'Hôtel-Dieu.	316
IX. M ^{lle} Allen entre au pensionnat de la Congrégation. Elle est miraculeusement convertie à la foi catholique.	294	XXIII. Reconstruction du monastère des hospitalières.	318
X. M ^{lle} Allen ajouré l'hérésie. Sa vocation à l'institut de Saint-Joseph.	296	XXIV. Reconnaissance des filles de Saint-Joseph pour M. Thavenet.	319
XI. Assistance particulière de		XXV. La sœur Dufresne étant à l'agonie, une hospitalière lui fait attacher une relique de M. Olier, et l'assure qu'elle sera guérie.	321
		XXVI. Déclaration de la sœur Dufresne.	323
		XXVII. Certitude de la guérison de la sœur Dufresne.	328